



HAL
open science

Du béton au jardin, une aventure écologique

Agnès Sourisseau, Michel Rémon, Aurélien Gabriel Cohen

► **To cite this version:**

Agnès Sourisseau, Michel Rémon, Aurélien Gabriel Cohen. Du béton au jardin, une aventure écologique: accompagner l'entretien, la transformation et la communication du Jardin du SEDIF à Puteaux. Syndicat des Eaux d'Île-de-France; DSAA Alternatives Urbaines. 2018. hal-04046675

HAL Id: hal-04046675

<https://hal.science/hal-04046675>

Submitted on 26 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

« DU BÉTON AU JARDIN, UNE AVENTURE ÉCOLOGIQUE »



Intégration
en banlieue
Ouest

« DU BÉTON AU JARDIN, UNE AVENTURE ÉCOLOGIQUE »

*Accompagner l'entretien,
la transformation et la
communication du Jardin
du SEDIF à Puteaux.*

*Projet et workshop avec
Agnès Sourisseau,
paysagiste - agricultrice.*

Les origines du projet réalisé : un bref his- torique

1 /// Obsolescence de l'ancienne station de pompage

Construite en 1895, la station de Puteaux sert de relais entre l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi (94), qui traite l'eau de la Seine, et les réservoirs du Mont Valérien. Le combiné stockage d'eau - station de pompage permet en effet de renvoyer l'eau sur les hauteurs du Mont Valérien pour alimenter par gravitation 12 500 habitants de Puteaux. En cas de surpression, l'eau rejoint en contrebas le réseau principal de Choisy-le-Roi qui alimente plus d'un million de personnes.

Etant donné l'obsolescence des anciens ouvrages, le SEDIF a souhaité en 2008 refondre complètement le site de Puteaux en lui abandonnant la fonction de stockage et en maintenant la seule fonction de pompage.

2 /// Le concours

Au terme d'une consultation, le concours est gagné par l'équipe de maîtrise d'oeuvre *Michel Remon - architecte et associés* pour le projet de la station et *Agnès Sourisseau - paysagiste agricultrice* pour le projet de jardin.

Le projet de reconstruction de la station de pompage du SEDIF et du jardin est mis en œuvre à partir de 2009.

3 /// Le projet proposé par l'équipe Remon/Sourisseau

La création de cette nouvelle station, d'un budget total de 12 M € HT, implique la destruction des ouvrages existants. Souhaitant limiter au maximum les nuisances liées à la gestion des déchets de ce chantier, l'équipe de maîtrise d'oeuvre souhaitera implanter la future station sur les gravats des anciens ouvrages. Les anciens réservoirs concassés offriront ainsi un support de culture intéressant permettant de créer un jardin associé à la nouvelle station. Pour des raisons

de sécurité liées à la protection des ouvrages d'adduction d'eau, ce jardin ne sera pas accessible au public. Cependant, un système de mires sera implanté sur la clôture dès l'automne 2014, afin de permettre aux passants d'observer à distance les évolutions du jardin, la manière dont la vie s'y installe et comment le végétal conquiert le minéral.

au contraire d'affirmer une position qui s'en affranchit, afin de valoriser le rôle essentiel de l'usine de pompage dans la vie de la cité. Le bâtiment vient s'appuyer sur les axes cardinaux, le volume rectangulaire étend son plus long côté suivant la direction est-ouest. Le parti architectural se saisit de cette orientation pour créer une structure qui valorise les effets d'ombres et de lumière.

Extraits de la note d'intention présentée lors du concours

NOTICE ARCHITECTURALE

« La position stratégique de la parcelle foncière du SEDIF et les enjeux incontournables de développement durable, nous invitent à aborder le programme de reconstruction de la station de pompage, dans une problématique urbaine et socio-environnementale complexe. Par ailleurs, l'alimentation en eau potable est un véritable enjeu social et environnemental : il ne s'agit pas de construire et surtout de reconstruire une simple usine aux fonctions purement techniques, mais d'approcher une dimension plus large qui touche à la charge symbolique d'une telle entreprise.

L'édifice, le sol, l'espace, la lumière...

L'implantation du bâtiment est déterminante dans l'appréhension de l'espace. Ce sont les éléments construits qui créent les pleins et dessinent les vides. Au regard de la fonction du bâtiment, le parti d'implantation ne cherche pas à se fondre dans le tissu pavillonnaire environnant, mais

Cette configuration pose le bâtiment de façon transversale à la parcelle, permettant d'ouvrir un angle sur la rue des Fusillés de la Résistance. Le bâtiment peut alors jouer un rôle dans la mise en scène de la perspective de cet axe historique qui conduit vers le Mont-Valérien et susciter un cône de vue depuis le rond-point des Bergères. La parcelle affirme ainsi une position de seuil et permet de mettre en relation les éléments identitaires du paysage urbain de Puteaux.

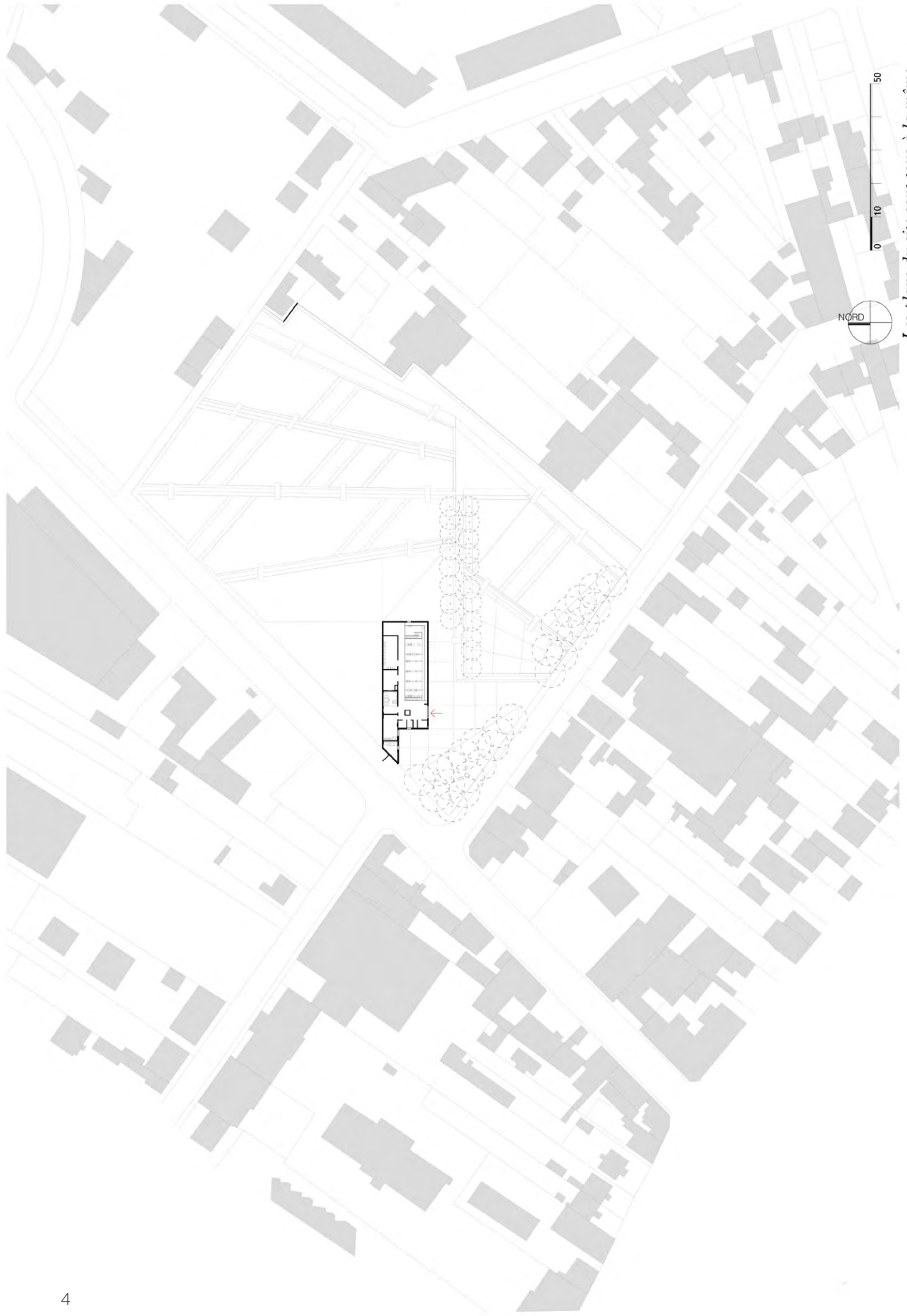
Les accès

Deux accès depuis le domaine public permettent l'entrée sur la cour de service. Le premier se trouve rue des Fusillés de la Résistance, le deuxième se situe rue Pasteur.

La position de l'édifice EST/OUEST, en oblique par rapport à la rue, permet de masquer en partie la cour de service.

Le portail d'accès rue Pasteur est installé en retrait de 5m par rapport à la rue afin de permettre l'ouverture du portail sans gêner la circulation et de rentrer dans l'axe de l'accès livraison du bâtiment.

Le terrain du SEDIF se trouve dans l'emprise du plan d'aménagement de zone (PAZ) de la « ZAC des Bergères ».



*Les plans du site sont tous à la même échelle et sont présentés le nord en haut **



Le choix des matériaux

Le volume parallélépipédique est en béton. Le soubassement (les murs de la station) est revêtu de plaquettes de briques de terre cuite. Il se prolonge en partie sur la rue des Fusillés de la résistance pour encadrer le portail d'accès principal à la cour de service.

Le volume est enveloppé d'une sur-toiture en claustra de bois imputrescible (Douglas) qui, par son inclinaison oblique tournée vers le ciel, comme une « idée » de toiture, accroche la lumière le jour.

Les grilles de ventilation seront en aluminium laqué de la couleur de la briquette. »

NOTICE PAYSAGÈRE

Le végétal, le minéral, le sol, l'eau, le vent, la faune...

Le principe du jardin est basé sur la valorisation des matériaux issus des démolitions préalables aux constructions. Qu'il s'agisse de l'abattage des arbres existants ou des matériaux bétons et métalliques issus des réservoirs existants. La majorité de ces éléments seront valorisés au sein du jardin. Ainsi le béton est concassé sur place et décliné en différentes granulométries, épandu en surfaces ou conditionné en gabions. Les autres matériaux serviront à confectionner des pièges à graines ou du mobilier. Le travail particulier de nivellement de sol formera des accidents qui généreront autant d'aspérités pour favoriser le développement d'une végétation spécifique adaptée au différents contextes hydriques, d'ensoleillement, de granulométrie, de structures, de profondeur et de richesse de sol.

Il s'agit ici d'une végétalisation basée sur une approche extensive, qui se partage entre action volontaire de semis et plantation d'une part, et invitation d'une flore spontanée de l'autre.

Constitution d'un sol

Création d'une « roche mère »

L'aménagement se construit comme un sol géologique. Une roche mère est constituée, utilisant les matériaux grossiers issus du concassage des matériaux de démolition. Cette première couche est nivelée et compactée de manière à redessiner la pente naturelle du terrain, à savoir une inclinaison d'Ouest en Est. Les points bas se trouvent alors le long des murs mitoyens à l'Est du site. Cette première couche, très perméable, est recouverte d'une couche imperméable créée par un film géotextile. Cette couche permet d'isoler la couche superficielle de culture des couches profondes et d'apporter une bonne gestion des eaux de ruissellement.

Le sol de culture et la terre végétale

Le socle créé par la première couche de matériaux concassés, recouvert d'un géotextile est recouvert par une couche de culture. Cette couche est constituée d'un mélange terre-pierre issu de matériaux de démolition concassés et de Terre-Végétale issus majoritairement du site. Ce principe permet de limiter considérablement les besoins en terre végétale pour la création du jardin. Le nivellement de cette surface de culture se fait sous forme de terrasses successives suivant la pente naturelle du terrain. Ces terrasses sont dessinées par des gabions dont le remplissage est constitué de granulats de béton concassé issus du site. La terre

végétale du site sera récupérée et protégée. Elle sera décapée des talus existants au moment des travaux de démolition et stockée sur place en vue de napper les surfaces de prairies fleurie et les merlons. La terre végétale sera également nécessaire pour les fosses de plantation d'arbres tiges et les lignes de pièges à graines. L'apport de terre végétale extérieure au site sera réduit au minimum afin de limiter les transports de matériaux.

La plate-forme de service

L'aire de service sera réalisée en béton. Ce matériau reste ainsi en cohérence avec les matériaux structurants les sols du jardin.

Les eaux de surfaces

Les eaux de pluie de la parcelle sont valorisées et guidées dans des fossés plantés, filtrants et épurants. Les eaux de la plate-forme de livraison sont ainsi traitées sur la parcelle.

Aucune eau de pluie n'est rejetée dans le réseau, mais permet l'irrigation du jardin créé avant infiltration dans les points bas du terrain par le biais d'une surface linéaire d'infiltration. Cette disposition a fait l'objet d'un dossier de déclaration auprès de la Police de l'Eau qui a accepté ce principe d'éco-gestion des eaux pluviales.

La végétalisation

La végétation des milieux humides

Le réseau de fossés d'irrigation créés sera le lieu d'une végétation spécifique adaptée aux milieux humides. Des vivaces hygrophiles telles que les roseaux et les phragmites seront plantées ; ces végétaux possèdent un pouvoir épurant reconnu. En partie basse, le fossé re-

cueillant l'ensemble des eaux du site sera planté de boutures de saules, parachevant la filtration des eaux avant qu'elles rejoignent la surface d'infiltration.

Les semis de surfaces

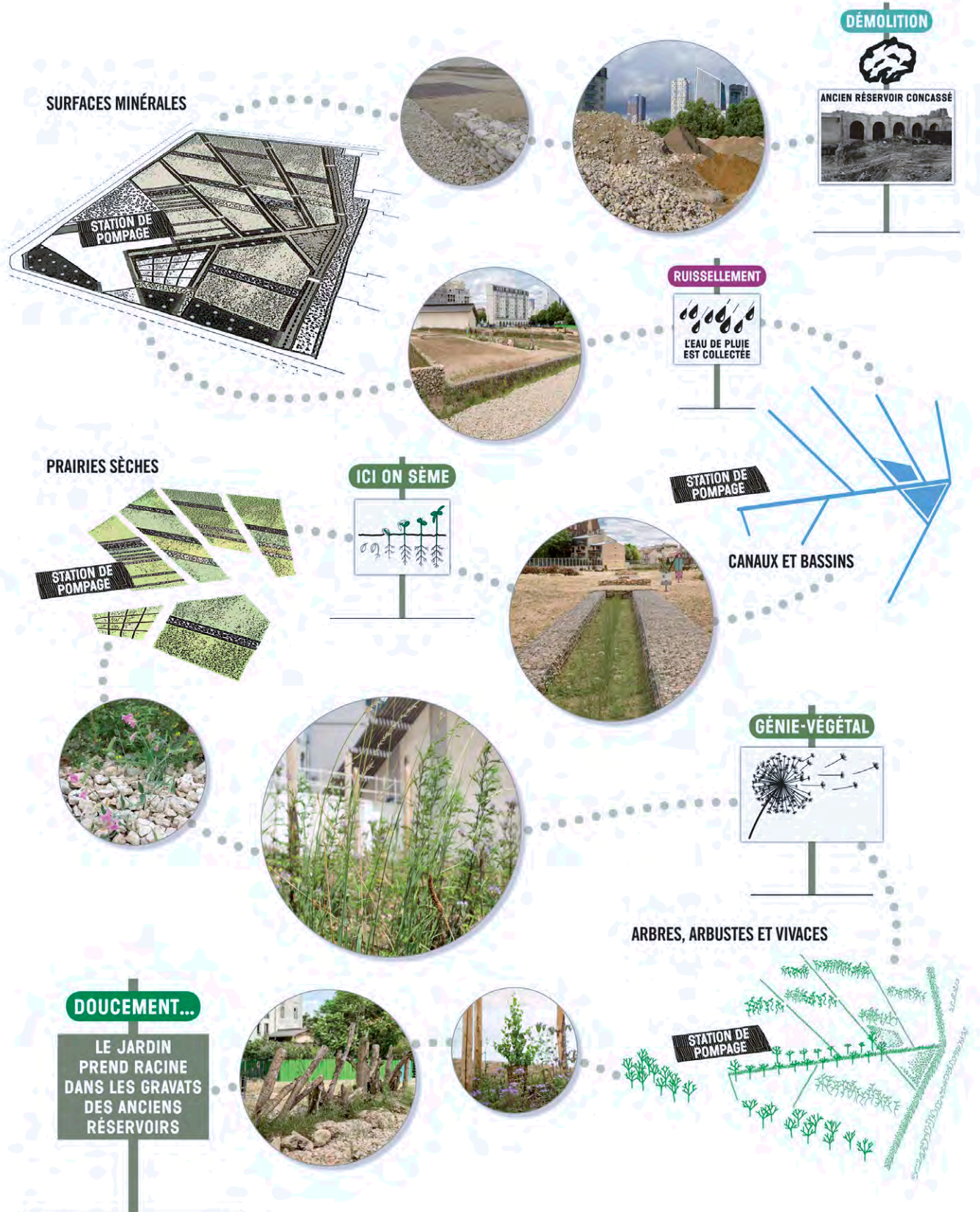
Les surfaces de terrasses serontensemencées par semis à l'aide de 3 différents mélanges herbacés dessinant un parcellaire de différentes cultures.

Les pièges à graines

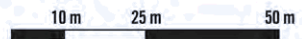
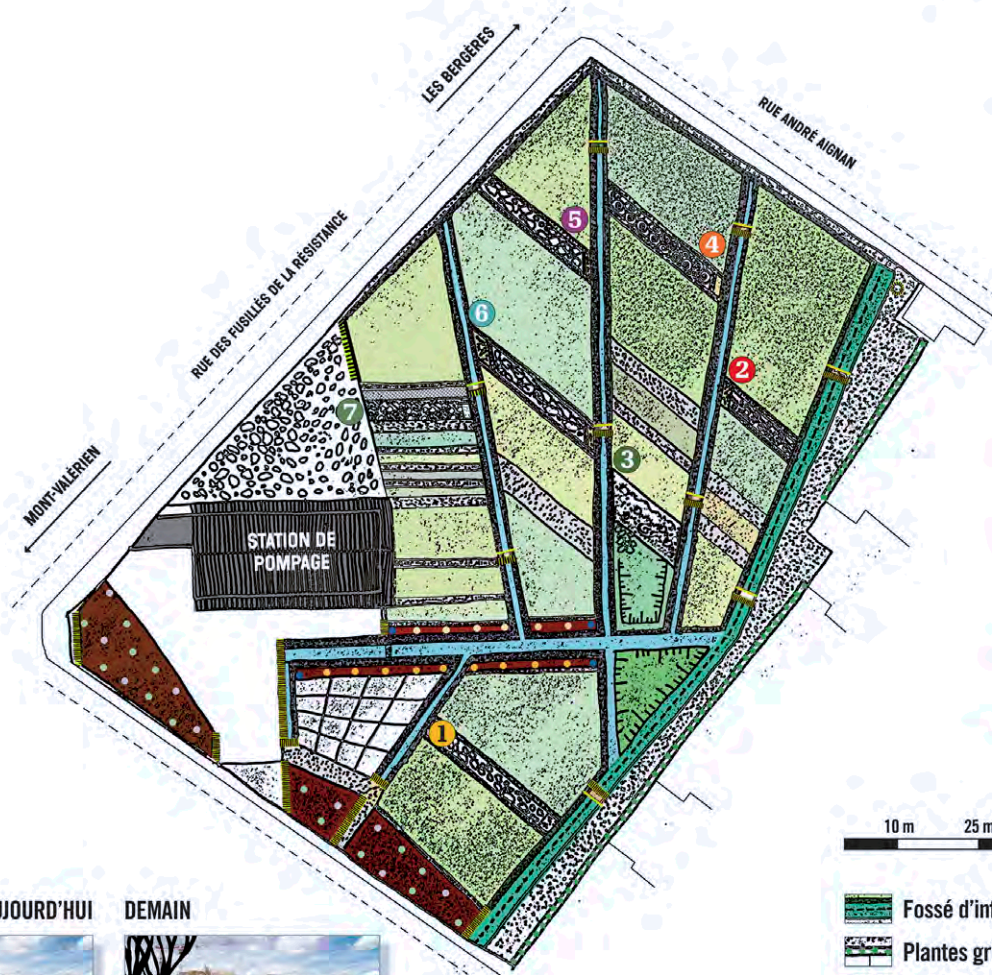
Il s'agit de structures linéaires orientées perpendiculairement aux vents dominants. Ces structures sont principalement constituées par des andains de terre végétale d'une hauteur ne dépassant pas 1m. Ces andains sont plantés de pieux de bois issus majoritairement de l'abattage des arbres ainsi que de barres métalliques issues des démolitions. Ces pieux créent autant de tuteurs et de perchoir pour les oiseaux. Les oiseaux et le vent sont considérés comme des semeurs efficaces de végétaux. Ce procédé fonctionne comme un accélérateur de colonisation végétale spontanée.

Entre deux andains faisant office de bordure, des parcelles étroites seront réservées à la création de surfaces de pièges à graine. Ces surfaces seront couvertes de litière de branches ou de litière de blocs de béton d'un diamètre ne dépassant pas 50cm. Ses surfaces créeront des refuges pour la petite faune mais également pour les insectes. Ainsi des milieux spécifiques seront constitués qui permettront à un écosystème de se développer.

DU BÉTON AU JARDIN UNE AVENTURE ÉCOLOGIQUE



DU BÉTON AU JARDIN UNE AVENTURE ÉCOLOGIQUE



**HAIES CHAMPÊTRES SEMÉES
DANS LES PIÈGES À GRAINES**

DIVERSITÉ DES STRATES ARBORÉES


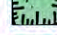
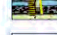






DIVERSITÉ DES COUVERTS HERBACÉS



PRAIRIES SÈCHES

**ZONES HUMIDES AU CŒUR
DES ZONES SÈCHES**

-  Fossé d'infiltration
-  Plantes grimpantes sur treille
-  Bassin de rétention d'eau de pluie
-  Mare de vidange
-  Grand canal planté
-  Petit canal
-  Passage à gué
-  Mur pierre sèche
-  Mur gabion de béton concassé
-  Test de semis
-  Piège à graines réalisé avec les matériaux de démolition
-  Bande stérile en béton concassé
-  Butte plantée
-  Zone de semis d'herbacées sur les matériaux de démolition des anciens réservoirs
-  Opus incertum réalisé avec les réservoirs concassés
-  Dalle de service en béton

Les parcelles tests

En première phase du chantier, des parcelles test seront réalisées au sud du bâtiment créé. Ces parcelles permettront de tester différents mélanges de semis herbacés.

Ces parcelles seront conservées au sein du jardin final.

Les arbres de grand développement

Les plantations d'arbres de grand développement sont réservées, le long de la rue Pasteur. Il s'agira d'une plantation de tilleuls qui offriront un premier plan aimable aux riverains, à distance des nuisances de l'usine liées à l'aire de service.

La plantation de végétaux jeunes sera privilégiée au profit de gros sujets généralement plantés en milieu urbain. En effet les arbres plantés jeunes ont une capacité de croissance rapide, supérieure au gros sujet, ils nécessitent beaucoup moins d'entretien, et présentent une meilleure capacité d'adaptation au sol. Afin de compenser la petitesse des jeunes arbres, des tuteurs de 2m de hauteur et de diamètre 20cm seront plantés, créant ainsi une forte présence au sein des surfaces de plantations.

Les mulchs

L'ensemble des matériaux végétaux du site, issus des abattages dont le diamètre sera inférieur à 20 cm, seront broyés sur place. Ces broyats seront utilisés comme mulch sur les zones de plantation et au sein des pièges à graines.

Le mobilier

Des passerelles de bois seront réalisées, permettant le franchissement des fossés.

Ces éléments seront confectionnés à l'aide de deux traverses fabriquées à partir des grumes récupérées lors de l'abatage des arbres existants. Ces grumes seront sciées dans la longueur afin de composer deux demi troncs sur lesquels seront fixés un platelage en planches de douglas.





Le site en phase chantier



Aujourd'hui, aux yeux de certains, le jardin passe mal...

Le SEDIF indique sur son site internet qu'il considère que cette réalisation est un ouvrage emblématique de sa nouvelle politique d'entretien et de rénovation de son patrimoine, prenant en compte les préoccupations locales. Aujourd'hui ce jardin, malgré les aléas de la phase chantier (mauvaises périodes de semis et de plantations notamment), remplit ses engagements tant en terme de couverture végétale qu'en terme d'accueil de biodiversité. Le processus de végétalisation à l'œuvre est long et ne se stabilise que lorsque qu'un climax est atteint. Jusqu'à ce stade, la végétation évolue au gré des saisons, des conditions climatiques, des végétaux semenciers riverains et du mode de gestion. Ce processus évolutif est à la base de la conception du jardin. A ce jour aucune opération d'entretien n'a été réalisée. Dans ces conditions, la prolifération de plantes dites invasives (buddleia, ailante...) a été favorisée notamment du fait de la proximité de semenciers situés sur une parcelle riveraine. De plus, une végétation abondante s'est développée par zones et s'est couchée au sol suite aux intempéries et aux cycles de fanaisons rendant difficile la lecture des lignes du jardin, tout en créant un aspect d'ensemble anarchique qui dessert la perception globale de la parcelle. Par ailleurs certains végétaux et semis n'ont pas pris, suite aux différents aléas de la phase chantier et des conditions climatiques exceptionnellement arides qui ont suivies la finalisation des travaux.

1. Un accord entre maitre d'oeuvre et maitre d'ouvrage

En l'état du jardin, le Sedif considère que de réelles difficultés d'acceptation et de compréhension touchent certains riverains et élus. Le principe de végétalisation progressive du minéral issu des matériaux de démolition de l'ancienne station de pompage, s'il n'est pas remis en cause, mérite une nouvelle phase de réflexion et de médiation pour une meilleure acceptation. En effet le quartier des Bergères s'est profondément transformé depuis la phase concours de ce projet de jardin (2008) changeant radicalement le contexte urbain initial. Il se trouve aujourd'hui inscrit en plein cœur d'un éco-quartier aux espaces verts relevant d'une toute autre culture (dans tous les sens du terme). L'objectif est désormais de travailler au service des nouveaux habitants du quartier en lien avec les acteurs concernés de manière à ce que tous puissent trouver une pleine satisfaction dans cette cohabitation.

C'est pourquoi le Sedif a sollicité à nouveau la maîtrise d'œuvre de l'opération afin d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour créer les conditions de cette acceptation sociale, paysagère, et urbanistique.

Les moyens mobilisés devront être plusieurs ordres :

- Nouveaux aménagements
- Transformation de l'existant
- Mise en place de modes spécifiques de gestion, d'opérations de médiation, de sensibilisation et de communication.
- Une opération minimale d'entretien et de nettoyage devra être réalisée par l'entreprise IDverde au préalable comme cela avait été convenu à la réception du chantier et conformément au devis N ° 240718 003 daté du 3 juillet 2018.



2. Les enjeux : quels jardins urbains aujourd'hui ?

Par Aurélien Gabriel Cohen, doctorant en philosophie de l'écologie (Muséum National d'Histoire Naturelle)

« Du béton au jardin : une aventure écologique à Puteaux

En s'approchant des grilles qui délimitent le nouveau jardin de la station de pompage du SEDIF à Puteaux, les riverains s'interrogent et s'inquiètent.

- Ce n'est pas terminé, là ?
- On imaginait un vrai jardin !
- Cela ne va pas rester comme ça quand même ?

Enquête philosophique.

Autour d'eux, les grands projets immobiliers vantent le nouveau quartier des Bergères voulu par la maire Joëlle Ceccaldi-Raynaud et dessiné par l'architecte Xavier Bohl. Des panneaux aux couleurs éclatantes promettent de grands arbres, des pelouses parfaites et des fontaines dignes du Grand Siècle. L'injonction édénique de l'ombre, de la fraîcheur et d'un paysage toujours déjà parfait. Il y a une opposition flagrante entre le jardin en devenir devant lequel ils se tiennent et ces représentations idéalisées qui s'affichent aux alentours. D'un côté, la végétation fragile qui commence à coloniser les débris de béton issus de la destruction de l'ancienne station de pompage, l'eau de pluie qui ruisselle doucement pour un jour former une zone humide. De l'autre, des anticipations d'eaux vives et maîtrisées, d'une végétation mature avant d'avoir été juvénile.

On pourrait y voir deux propositions, deux esthétiques, deux façons complémentaires d'envisager la conception d'un paysage. Mais au vu de la situation écologique critique dans laquelle nous sommes, ce contraste soulève un problème plus profond que celui d'un relativisme du goût. Les promoteurs vendent un paysage stable, achevé, définitif. Mais pour que ce paysage rêvé puisse advenir, ils doivent faire fi des conséquences écologiques de sa construction effective et de son maintien en l'état – c'est-à-dire omettre de préciser qu'il faudra transporter des tonnes de terre végétale, des arbres adultes, faire disparaître au loin les gravats et avoir recours à des techniques actives de contrôle pour empêcher que le jardin ne devienne autre chose que ce à quoi il doit ressembler. À rebours de ce désir d'achevé, le jardin conçu par Agnès Sourisseau pour le SEDIF raconte une autre histoire, celle d'une relation frontale au problème des déchets de chantier et de leur gestion, d'un paysage épousant les rythmes lents et les dynamiques progressives des successions écologiques : l'histoire d'un jardin qui ne se finit pas.

Ce que l'Anthropocène fait à nos paysages

Ce problème de la relation à l'achèvement trouve peut-être l'un de ses linéaments dans la façon dont s'est construite l'esthétique occidentale du paysage et du jardin. La peinture de paysage et les jardins classiques, qui constituent probablement les sources lointaines des jardins rêvés par les promoteurs et les grands aménageurs, ont été inventés dans un monde où s'épanouissaient encore de nombreux écosystèmes anciens, fruits de millions d'années d'évolution, de variations et de maturation. Il faut encore être réellement ou culturellement environné de milliers d'hectares de vieilles fo-

rêts pour construire une esthétique du paysage dont l'idée de la beauté écarte les stades juvéniles des successions végétales et considère comme une évidence qu'un jardin doit présenter spontanément et éternellement toutes les caractéristiques de la maturité climacique. Mais notre monde n'est plus un monde de forêts millénaires. Dans la grande majorité de ses espaces, et a fortiori dans les zones urbanisées, c'est un monde de friches, de débris, de béton, un monde où les espaces naturellement fonctionnels sont infiniment moins nombreux que les écosystèmes à restaurer et à revivifier. C'est à ce monde que l'on donne, depuis vingt ans, le nom d'Anthropocène. Parce qu'il encapsule conjointement l'image d'une Terre transformée extensivement par l'action humaine et la nécessité d'une réinsertion symbolique et effective de l'humanité dans la communauté des vivants, ce concept d'une nouvelle ère appelle probablement et peut-être nécessairement, une nouvelle esthétique du paysage. Cette esthétique implique une sensibilité aux dynamiques écologiques et aux processus évolutifs, à la beauté d'un champ de plantes pionnières préparant la venue d'autres végétaux, à un processus de pédogénèse qui voit un humus se reformer lentement sur une nouvelle roche-mère, faite ici de béton concassé. Dans un sens profondément éco-évolutif, ce qu'il s'agit d'inventer, c'est une esthétique à la mesure de l'époque, pour des jardins en devenir.

Pour une esthétique de l'écogénèse

La proposition d'Agnès Sourisseau pour le jardin du SEDIF contribue à élaborer une telle esthétique. En faisant du réemploi des déchets présents sur le site et de l'installation favorisée ou spontanée d'une végétation pionnière, les socles de sa démarche paysagère, son travail prend

pleinement en charge l'idée que le territoire d'un nouveau jardin est avant tout un espace qui assume une responsabilité écologique. Il ne s'agit pas de reconstituer un écosystème disparu, mais plutôt de laisser à un espace la possibilité de se refaire une santé, c'est-à-dire, pour reprendre les mots du philosophe Georges Canguilhem, de réinventer ses propres normes vitales et ses dynamiques éco-évolutives dans un milieu lui-même mouvant ; autrement dit de l'aider à devenir un nouvel écosystème fonctionnel. C'est pour accompagner ce processus de revitalisation des lieux perturbés qu'il semble nécessaire d'inventer une esthétique du paysage qui en soit le corollaire sensible. Il s'agit, pour cette esthétique de l'écogénèse, de mettre en évidence une beauté jusque-là invisible pour la plupart des jardiniers et des promeneurs de la Modernité : cette beauté des dynamiques et du devenir évoquée plus haut, qui permet de se projeter au-delà de ce que l'on voit et de laisser son esprit vagabonder dans les jardins possibles. Ce décalage esthétique est une condition nécessaire pour que nos yeux, habitués à d'autres paysages, puissent percevoir des formes de beauté qui fassent appel à de nouvelles catégories, comme le potentiel évolutif ou la vitalité d'un écosystème. Une organisation de l'espace très structurée invite le sauvage, ici, des pièges à graines, un sol finement nivelé ou chaotique, un mur en pierres sèches, des gabions de retenu d'un fossé, du bois mort, de la ferraille – autant de témoins de l'ancienne activité du site, classés, calibrés, organisés, et autant d'aspérités permettant à la faune et à la flore de s'accrocher, de trouver là un habitat propice au déploiement de ses modes d'existence. Si nous voulons que les jardins de l'Anthropocène soient des tropismes vers de nouveaux écosystèmes sains, au sens de Canguilhem, c'est-à-dire autonomes, il nous faut accepter de construire une es-

thétique des essais et des erreurs, des tâtonnements et des dynamiques, des devenirs et des genèses. Mais pour que cette sensibilité puisse émerger, celui qui conçoit un jardin doit se confronter à une tâche complexe de transmission, consistant à faire comprendre la finesse des dynamiques écologiques et à rendre lisible des processus encore invisibles – pour que chacun puisse aussi voir, dans tout paysage, le lent théâtre des aventures du vivant.

Le partage des créativité

Si une œuvre s'entend comme un ensemble d'actions accomplies par quelqu'un en vue d'un certain résultat, elle reste ici volontairement inachevée. Le jardin devient le lieu d'une rencontre entre un maître d'ouvrage, les mains qui dessinent le projet, celles qui le mettent en œuvre et l'immense puissance créative du vivant. C'est une manière de remettre à sa juste place les outils de conception au regard de l'importance des ouvriers qui réalisent effectivement le jardin et des processus écologiques qui en modèleront constamment le dessin, accompagnées du jardinier qui interviendra comme un maillon de l'écosystème en devenir. Pour autant, cette forme de maîtrise d'œuvre peut rentrer en contradiction avec le code des marchés publics et en particulier avec le principe d'une rémunération des maîtres d'œuvre au pourcentage du montant des travaux. En effet, ce travail avec les ressources en place, aussi bien matérielles qu'humaines, sans apport et sans export ou presque, réduit considérablement les coûts globaux¹ et a donc mécaniquement des conséquences sur la rémunération du maître d'œuvre selon les principes de la MOP. Cette logique n'incite pas à s'aventurer hors de la conception verticale pour essayer de travailler en bonne intelligence avec le vivant – en

diplomates comme le dirait Baptiste Morizot – mais aussi sur des principes coopératifs, dans une économie de moyen, en partageant la créativité entre les différents acteurs du projet et en acceptant le temps écologique qui sépare la graine de la plante et de l'arbre. »

Le témoignage de Julien QUETEL, Conducteur de chantier ID verte.

« Le concept de ce jardin nous a fait sortir des habitudes de l'espace vert « traditionnel » en nous obligeant à réfléchir différemment. Sans apport réel de matériaux extérieurs, nous avons simplement travaillé la matière en place. Ici, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Surpris au départ par l'idée, l'ensemble de l'équipe s'est laissée prendre au jeu assez rapidement se permettant même de laisser parler sa liberté créative, notamment pour la réalisation des pièges à graines.

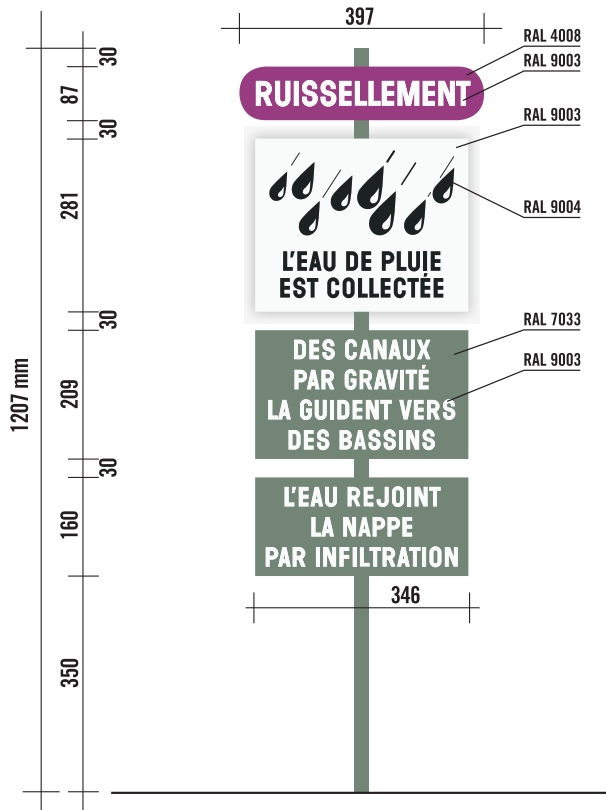
La station de pompage peut apparaître, pour certains, comme un ovni dans l'environnement qui l'entoure en cassant les conventions établies et l'idée même que nous nous faisons d'un jardin ou d'un parc. Ici, il s'agit avant tout un jardin d'avenir qui dispose d'une grande force évolutive. Au-delà d'ouvrir les yeux, il faut savoir ouvrir son esprit pour se projeter et imaginer le futur de cet endroit.

Je dois reconnaître que mon scepticisme de départ laisse, à ce jour, place à une certaine satisfaction. D'habitude plus habitué au côté cartésien et complètement contraire des terrains de football, ce chantier est une belle expérience. J'espère à l'avenir pouvoir retravailler sur ce genre de projet qui sera à coup sûr dans l'ère du temps au vu des enjeux écologiques qui nous attendent. »

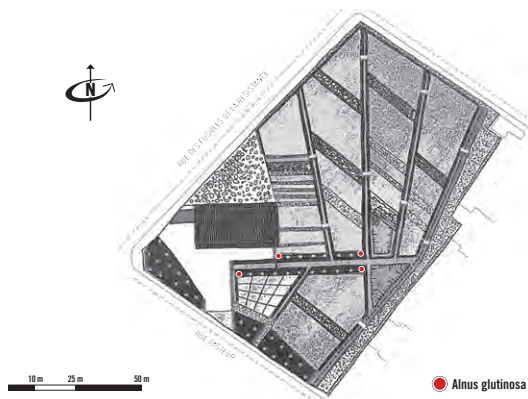
Témoignage d'Alessandra Blotto, chef d'équipe, association d'insertion Au fil de l'eau

« Le projet de Puteaux représente pour l'équipe l'expérience extraordinaire d'avoir appris des techniques manuelles ancestrales de construction de murs en pierres sèches mais aussi et surtout de les avoir réinventées. On a vu des grands tas de pierres se transformer en murs et des murs devenir jardins. Le travail accompli, chargé de nos doutes et de notre sueur a été une immense satisfaction. Le groupe a été nourri par cette expérience qui figure désormais sur les CV de chacun avec fierté. »

1 / Le concours gagné en 2008 par l'équipe de maîtrise a permis une économie de 3 M € au regard de l'estimation initiale de l'opération, la réalisation a permis d'éviter l'équivalent de 25 tonnes d'émission de CO2 grâce au réemploi sur place des matériaux de démolition.

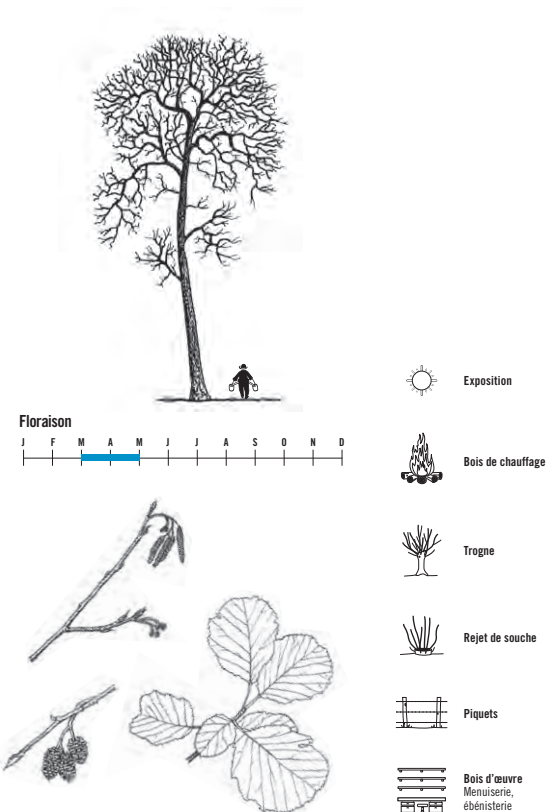


Alnus glutinosa - Aulne glutineux



Aulne noir, aulne poisseux, verne ou vergne Famille des Bétulacées

- Fréquent dans les bois humides, au bord des eaux, dans toute la France.
- Il peut atteindre 20 m de haut, à feuilles vert foncé dessus, plus clair dessous, dentées, poisseuses. Les fleurs sont groupées en chatons. Les fruits sont de petits cônes ovoïdes, de la grosseur d'une noisette, brun noir à maturité lorsque leurs écailles s'écartent pour libérer de très petites samares à aile circulaire.
- Du fait de son habitat dans les marais et de la couleur rouge sang de son bois fendu, l'aulne fut longtemps associé aux sorcières. On lui attribuait le pouvoir d'éloigner le feu des maisons ou les rongeurs des champs, et de faciliter la mise-bas du bétail.
- L'aulne est utilisé pour reboiser des terres incultes. L'aulne (comme le saule) est efficace dans le maintien des berges grâce à son système racinaire puissant et profond.
- L'aulne fut utilisé pour construire des gibets ! Goethe a repris cette charge maléfique de l'arbre dans *Le roi des Aulnes*, poème mis en musique par Schubert.
- Le bois d'aulne est réputé imputrescible et durcit au contact de l'eau. Utilisé en architecture, on en fit des pilots à Venise, des sabots, de l'écorce et des rameaux, on extrayait la teinture noire des feutres. L'écorce contient des principes fébrifuges et hypercholériques.
- Espèce ne bénéficiant pas d'un statut de protection particulier.
- Excellent combustible.
- Apport d'azote par symbiose microbienne racinaire.

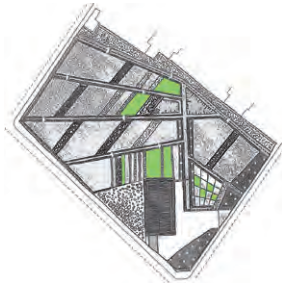


Des espaces et des milieux

7 milieux différents pour un écosystème fonctionnel dont la valeur écologique augmentera au fil des ans grâce à une gestion différenciée sans pesticide ni arrosage. La plupart des plantes présentes ont des propriétés mellifères et médicinales.

Couverts de sédum

- Sédum (du latin sedere : s'asseoir) : allusion à la façon dont les espèces tapissantes se fixent sur les roches.
- Famille des Crassulacées, 400 espèces de plantes succulentes originaires de l'hémisphère Nord.
- Le sédum ou orpin est adapté aux zones sèches, caillouteuses, pauvres en matière organique.
- Fleurs de mai à octobre, feuilles charnues pendant le reste de l'année.
- Propriétés médicinales de certaines espèces, entrant dans la préparation de lotions pour soigner coupures, blessures et aphtes.



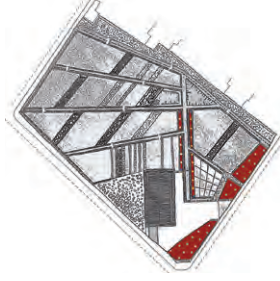
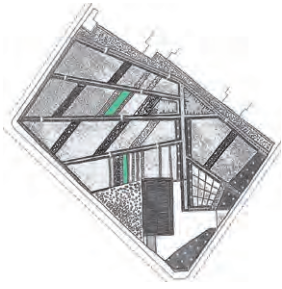
Prairies et pelouses pérennes semées

- Prairies : formations herbacées vivaces hautes et denses.
- Pelouses : formations herbacées rases, vivaces ou annuelles, liées à des sols moins riches en nutriments.
- Écosystèmes maintenus par la fauche (avec exportation de la biomasse) ou le pâturage.
- Milieux menacés constituant un potentiel de réservoir de biodiversité (floristique et faunistique).
La diversité floristique est d'autant plus riche en milieu calcaire.



Zones rudérales

- Végétation spontanée non ligneuse. Communautés de plantes pionnières (prépondérance d'annuelles et de bisannuelles), introduites ou indigènes, colonisant les sols perturbés et remaniés.
- Ces milieux sont particulièrement favorables aux reptiles et à la petite faune.
- Seuls quelques animaux réalisent tout leur cycle de vie dans de tels milieux. C'est pourquoi ils doivent être combinés avec d'autres structures écologiques.

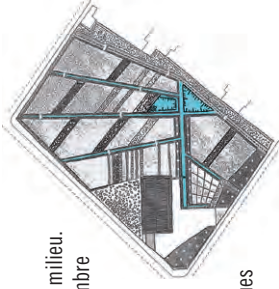


Prairies fleuries temporaires

- Couverts semés de fleurs sauvages indigènes et de plantes cultivées, pour occuper le sous-bois avant le développement des arbres.
- Grâce à leur richesse en pollen et nectar, ces surfaces améliorent l'offre en nourriture pour les pollinisateurs pendant l'été.
- Les plantes annuelles et bisannuelles laisseront la place à un couvert pérenne qui s'adaptera à l'évolution du milieu (passage de milieu ouvert à une ambiance de sous-bois clair).

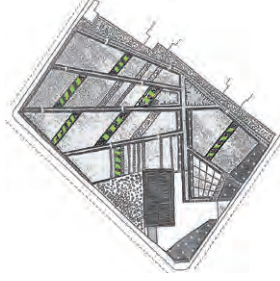
Fossés et zones humides

- Les fossés humides présentent une grande valeur écologique, malgré le petit nombre d'espèces qui dépendent de ce type de milieu.
- Les plans d'eau sont utilisés comme habitat par un grand nombre d'animaux (petits crustacés, insectes aquatiques), comme site de reproduction (amphibiens, libellules) ou comme point d'eau (oiseaux, papillons, abeilles).
- La boue des mares en voie d'assèchement est recherchée par les hirondelles pour la construction de leurs nids.
- La proximité de mares diversifiées renforce ces effets bénéfiques pour la biodiversité.



Haies

- Elles offrent nourriture et abris à de nombreux animaux — des ligneux arbusitifs indigènes (à fruits ou épineux) ont été semés au sein des pièges à graines.
- Elles protègent du vent et créent des zones d'ombrage.
- Des "trouées" sont maintenues pour l'hétérogénéité des structures.



Structures écologiques (murger, hôtel à insectes, mur en pierre sèche, piège à graines)

- Cavités, perchoirs, pierres, branches, troncs de bois morts favorisent les insectes bourdonnants, reptiles, amphibiens, oiseaux, papillons, hérissons et autres petits mammifères.
- Refuges de couvain, de reproduction et d'hivernation.
- Micro-biotopes.

LE JARDIN DU SEDIF VU PAR LES SHADOKS

1

LES ANCIENS OUVRAGES DISPARAISSENT

2

BYE! BYE!

3

4

C'EST DÉSDORMAIS LE POMPAGE D'EAU MODERNE QU'IL NOUS FAUT

5

COMMENT FAIRE DISPARAÎTRE LES MILLIERS DE TONNES DE BÉTON ARMÉ ?

6

BROYAGE CONCASSAGE PILONNAGE

7

DÉGAGEZ LES GRAVATS

8

PAS COMME ÇA !

9

TROP POLLUANT, TROP CHER, TROP LOIN ! VIVE LE PLUS COURT CHEMIN ! CAILLOUX, POUSSIÈRES, FER RESTENT SUR PLACE : EMPILÉS, RANGÉS, ÉTALÉS, TRANSFORMÉS !

10

11

DISPARUS, LES ANCIENS OUVRAGES ?

12

NON ! DEVENUS LE SOL D'UN JARDIN

13

PETIT À PETIT, LA PLUIE, LE VENT, LE SOLEIL VONT PONNER VIE À CE TERREAU MINÉRAL UN JARDIN À REGARDER SE CONSTRUIRE ET SE PARER DE COULEURS

14

UN ÉCOSYSTÈME EN MARCHÉ

Le DSAA Alt-U appelé en renfort pour une mission sauvetage !

A la demande d'Agnès Sourisseau, le SEDIF et la commune de Puteaux ont accepté l'idée d'établir une convention de maîtrise d'œuvre intégrant le DSAA Alt-U de Vitry à la réflexion, à la conception et à certaines opérations pratiques en vue de l'amélioration de ce jardin.

Sensible au caractère pertinent et innovant des choix paysagers et écologiques d'Agnès Sourisseau, ses stratégies pour mettre en avant le caractère mouvant, expérimental et innovant de ce jardin, le DSAA Alt-U se jette dans l'aventure. Le contexte politique, particulièrement difficile sur ce site, est également un enjeu important qui devrait réserver son lot de surprises ! Intéressant.

Méthodologie de projet

C'est à partir de cette pratique d'observation et d'entretien que pourront s'élaborer les différentes étapes du projet, allant du diagnostic à la médiation culturelle en passant par les projets de transformation et leur mise en œuvre en étroite collaboration avec Agnès Sourisseau.

Ce travail innovant se fera néanmoins sous la forme d'une méthodologie de projet tout à fait classique qui consiste à analyser la situation rencontrée à un moment donné et à proposer des leviers de transformation en fonction d'objectifs formulés de manière commune entre maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'usage.

1 - Diagnostic de la situation

2 - Projets de transformation de la situation existante, projets in situ et projets de médiation, de mise en récit.

3 - Mise en œuvre des transformations retenues

Cependant, ce travail se fera conjointement avec une autre approche : celle consistant à réaliser, de manière spontanée, in situ et dans l'action, et des interventions de mise en œuvre inscrites de manière ponctuelles dans le calendrier.

Organisation du travail

Au terme des discussions avec le Sedif, Agnès Sourisseau est contrainte de produire rapidement des propositions de projet de manière à activer les financements acceptés par la maîtrise d'ouvrage : un premier temps de travail lui permettra de constituer les éléments nécessaires à l'élaboration du descriptif des travaux pour le chiffrage des entreprises. Elle devra ainsi présenter une réponse pour la mi-décembre, ce qui laisse un temps très court pour participer à la réflexion quant à la conception de la reprise du jardin et lui apporter des pistes de travail qui pourront nourrir sa proposition. Pourtant, il nous semble important d'inscrire ce travail rapide de conception dans un travail plus global et plus complet de recherche. L'enjeu principal sera donc pour vous de parvenir à synthétiser l'ensemble des éléments de la situation pour proposer une stratégie globale d'intervention, qui comprendra différentes étapes de travail. Nous allons détailler cela maintenant...

Entretien et projet d'amélioration du jardin (nov./déc. 2018)

1 - VALORISATION DU JARDIN (sur site)

- Mener des actions rapides et dans le temps plus long de revalorisation du site (reprises d'éléments complémentaires, gestion et entretien, désherbage de certaines plantes, mise en valeur des éléments structurants et saillants du jardin...).

- Travailler sur la gestion du vivant.

- Tester la venue d'animaux sur place (animation, entretien...) : abeilles, moutons...

2 - TRAVAIL DE CONCEPTION (à l'atelier) : de l'analyse de situation à la définition d'une stratégie globale

Analyse des espaces et diagnostic

- Analyse de l'état actuel du jardin en lien avec le bâtiment.

- Documenter et réaliser un repérage photographique et cartographique du jardin et de son contexte (plus générale dans le quartier, et la ville de Puteaux).

Recherches/explorations

- Reconfiguration et renforcement des pièges à graines

- Conception de mobilier (assises, support de présentation) pour permettre entre autre l'accueil de classes d'enfants

de primaire de Puteaux (travail pédagogique pour par exemple mettre en place d'un herbier ou des ateliers de collecte de branches de saule pour confection de paniers) ?

- Requestionner la problématique de l'eau

- Traiter l'éclairage nocturne

- Réflexion sur la manière dont le jardin peut se «donner à voir et à comprendre», stratégies d'activation du lieu, médiation : quel «statut» pour ce jardin ? Quelle communication auprès des élus et des habitants ? Quels outils inventer ou utiliser pour éloigner l'attente d'un espace vert inscrit dans une représentation passéiste, anti-écologique et anti-démocratique du jardin urbain ?

Des binômes d'étudiants seront constitués pour organiser et cibler dans votre travail les questions à traiter.

Cette phase de travail se conclura par un oral au cours duquel chaque binôme présentera son travail d'analyse et de recherches-explorations des questions traitées.

Une étape complémentaire de travaux prévus au printemps 2019

Mise en oeuvre de la proposition d'Agnès Sourisseau par des entreprises du secteur paysager.

Un suivi environnemental du jardin et mise en oeuvre de la médiation (sur une pé- riode de deux ans)

Cette étape pourra faire l'objet d'une nouvelle convention avec le SEDIF pour un entretien régulier du jardin et un travail de médiation.

Médiation

- Une concertation ciblée auprès des riverains alentour.
- Une organisation d'évènements de sensibilisation à destination des riverains et publics invités.
- Un travail sur la communication et la médiation (site internet ou blog pour suivre le projet, signalétique sur les grilles, suivi photographique, sonore...)

